

Les Prix Nobilis, qu'est-ce que c'est?

Récompensant l'excellence en habitation, ils visent à souligner la réalisation de projets de qualité par les entrepreneurs membres de l'APCHQ - région de Québec et à faire rayonner ces derniers dans la grande région de Québec. Vous pouvez consulter les projets finalistes et lauréats des années précédentes ainsi que diverses informations sur le site prixnobilis.com.

Qui est L'APCHQ - région de Québec?

L'APCHQ est une association patronale d'entrepreneurs en construction. Elle est établie dans chacune des régions du Québec. L'APCHQ - région de Québec regroupe plus de 3200 membres du secteur de la construction et de la rénovation dans les grandes régions de Québec et Lévis. Elle s'est donné un triple mandat : représenter et défendre l'industrie, accroître le professionnalisme de ses membres et être un centre nerveux de promotion de l'industrie. L'APCHQ - région de Québec est reconnue pour ses initiatives telles que le salon [Expo habitat Québec](#), l'attribution des [Prix Nobilis](#) et le répertoire en ligne trouverunentrepreneur.com.

Pourquoi mon entrepreneur souhaite-t-il soumettre mon projet aux Prix Nobilis?

Si votre entrepreneur a sélectionné votre projet parmi ses différentes réalisations de l'année, c'est qu'il est fier de son travail et souhaite voir la qualité du projet reconnue dans l'industrie. Donner votre accord lui offre une opportunité de rayonnement sans pareille, d'autant plus que c'est une marque de reconnaissance et une source de fierté inégalée pour l'ensemble de son équipe.

Si j'accepte que mon entrepreneur soumette mon projet, quelle implication cela demande-t-il de ma part?

- Pour pouvoir soumettre le projet, l'entrepreneur ira prendre des photos du projet
- Si le projet est présélectionné, il devra être visité par les membres du jury. Cette visite dure en moyenne de 15 à 30 minutes. La date de la visite est fixée par l'équipe de l'APCHQ en fonction des contraintes du processus de sélection.

L'entrepreneur n'est pas présent car c'est un jugement « à l'aveugle », c'est-à-dire que le jury doit accorder des points au projet sans savoir qui l'a réalisé.

- Lors de la visite, une captation vidéo est effectuée, afin de monter une présentation visuelle du projet. Le client accepte donc que des photos/vidéos du projet soient prises/captées et diffusées.
- Le nom des propriétaires est toujours tenu confidentiel et n'est pas diffusé par les organisateurs. L'adresse du projet n'est communiquée qu'aux membres du jury qui doivent s'y rendre et est également tenue confidentielle.

Comment la sélection des projets finalistes et lauréats se fait-elle?

- La **présélection des projets** se fait sur la base des informations fournies par l'entrepreneur, telles que le descriptif du projet, les plans, les détails des matériaux, etc. Cette étape ne vous affecte en rien.
- Un **jury**, composé de professionnels de la construction et de la rénovation résidentielles et commerciales, effectue la visite des projets pour en évaluer la qualité de la construction.
- Les **critères d'évaluation des projets** sont les suivants : la qualité de la construction, la qualité de la conception, les particularités du projet et les contraintes techniques, ainsi que le rapport qualité/prix.

Quelles sont les dates importantes à retenir?

- Le 11 mars 2024 : Date limite pour soumettre un projet
- 6 au 17 mai 2024 : Période pendant laquelle les visites des projets seront effectuées
- 29 mai 2024 : Annonce des projets finalistes
- 12 septembre 2024 : Gala pour les entrepreneurs et annonce des projets lauréats